

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 14 juin 2013 complétant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer – session 2013

NOR : INTA1314822A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2010-1346 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2013 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 12 mars 2013 modifié par l'arrêté du 25 mars 2013 fixant au titre de l'année 2013 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de correcteurs de l'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer - session 2013:

M. Germain AUJOLET, attaché principal, chargé de mission auprès du sous-directeur de l'administration des ressources humaines à la direction des ressources et des compétences de la police nationale;

M. Serge AUVIN, attaché, chargé des dossiers contentieux au bureau de l'immigration professionnelle au secrétariat général à l'immigration et à l'intégration;

M. Philippe BARON, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la réglementation et des libertés publiques à la préfecture de l'Eure;

M. Jean-Louis BECHIR, inspecteur général de l'administration honoraire;

M. Marc BLAUD, attaché, chargé de mission politique de la ville à la préfecture du Pas-de-Calais;

M. José BORY, attaché principal, adjoint au chef du bureau de la formation, des techniques et des équipements à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises;

M. Laurent CALMETTES, attaché principal, chef du service des moyens et de la logistique à la préfecture de la Sarthe;

Mme Sylvia CELESTIN, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, chef de bureau ressources et coordination à la délégation générale à l'outre-mer;

M. Patrick ELDIN, attaché principal, chef de bureau du management interministériel et du courrier à la préfecture d'Indre-et-Loire;

Mme Sylvie FALCO, attachée principale, chef du bureau des affaires juridiques et de la légalité à la préfecture des Alpes-Maritimes;

Mme Valérie GARBERI, attachée, chef du service interministériel de défense et de protection civile à la préfecture de l'Aisne;

Mme Caroline GAREAUD, attachée, chef du service de gestion CHORUS à la préfecture de la Gironde;

Mme Gina GONCALVES, attachée, chef de section commandement et soutien à la CRS n° 1 Vélizy;

Mme Marie-Anne JACQUERY, attachée honoraire;

Mme Alexa LAVERSANNE, attachée, chargée de la promotion des fonds européens et de l'action régionale à la préfecture de la région Champagne-Ardenne;

Mme Amandine LENZEELE-SAHNOUNE, attachée, responsable de la cellule certification validation des acquis et de l'expérience à la direction générale de la gendarmerie nationale;

Mme Marie LOTTIER, administratrice civile hors classe honoraire;

Mme Valérie MONCHO, attachée, adjointe au chef du bureau du soutien opérationnel et du suivi au secrétariat général à l'immigration et à l'intégration.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 juin 2013.

Pour le ministre et par délégation :

*L'adjoint à la sous-directrice
du recrutement et de la formation,*

Y. DE ROQUEFEUIL